



L'AGENDA CULTUREL

NOUVELLES LEGENDES CHANTE SARDOU !

27 et 28 février à 20h30

6 et 7 mars à 20h30

1er et 8 mars à 16h

à la Salle de Spectacles de Saint Clair du Rhône

En 1ère partie : Variété française de A à Z (Amir à Zaz).
2ème partie du spectacle dédiée au répertoire de ce monument de la chanson française.



TARIF PLEIN 15€
TARIF -12 ANS : 7€

Réservation en ligne sur le site internet de Nouvelles Légendes :

www.nouvelleslegendes.fr



VIE ASSOCIATIVE

SOIRÉE COUNTRY

> Rugby Club Rhodanien, animée par l'Association Country Danse de Chuyer
Samedi 14 février à 18h / Espace Jean Fournet.

MATINÉE DIOTS / CROZETS

> Rugby Club Rhodanien
Dimanche 1er mars à 9h / Espace Jean Fournet.

Pour tout renseignement : rcr.clubeo.com



ACTUALITÉS EBER

Devenez un professionnel de l'animation !

Venez vous informer sur le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport [#BPJEPS](https://twitter.com/BPJEPS), mention Animation Socio-Éducative ou Culturelle [#ASEC](https://twitter.com/ASEC) !
Début de la formation en septembre 2026, à Saint-Clair-du-Rhône.

Réunions d'information :

Mardi 17 février 2026 à 14h - mairie de Beaurepaire.
Mardi 24 février 2026 à 18h Salle du secteur jeunesse (face à la mairie) à Salaise-sur-Sanne.



N°52 - FÉVRIER 2026

L'ACTU



Le Bulletin Municipal sera distribué la semaine du 9 mars.



L'EDITO

Chère Saint-Clairoise, cher Saint-Clairois,

L'année est maintenant bien lancée, avec un mois de février riche en actualités.

Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée scolaire 2025-2026. Je vous invite à vous rendre en mairie pour inscrire votre enfant ou à écrire au service Scolarité.

Le Lieu Accueil Enfants-Parents « Graines d'envol » est à votre disposition, je vous laisse découvrir les lieux et les dates des permanences pour l'année 2026.

Je tiens à vous rappeler que l'accompagnement de la commune et les aides financières pour les travaux de mise aux normes de votre logement imposés par le PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) se poursuivent en 2026. Votre logement doit pouvoir protéger ses occupants du risque toxique. Il est donc encore temps pour vous de réaliser ces travaux, en bénéficiant des aides dédiées (vous trouverez plus d'informations dans la lettre).

Enfin, les associations de la commune vous proposent une diversité de manifestations pour ces prochaines semaines. Je tiens à saluer leur engagement quotidien, ainsi que celui des agents municipaux, des bénévoles, des forces de sécurité et de l'ensemble des partenaires institutionnels. Leur implication, leur créativité et leur sens du service public sont au cœur du bien-vivre à Saint-Clair-du-Rhône.

Vous ne retrouverez pas votre lettre « Saint Clair du Rhône et vous » le mois prochain puisque ce sera au tour du bulletin municipal d'être distribué dans vos boîtes aux lettres.

Je vous souhaite un très bon mois de février, avant l'arrivée du printemps.

Sandrine LECOUTRE, Maire

Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site internet : st-clair-du-rhone.fr,

sur panneau pocket, les panneaux lumineux de la ville
et sur notre Facebook "Ville de Saint Clair du Rhône"



LIBRE EXPRESSION

Par la liste "Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône" M. DESSEIGNET Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain, Mme MEHIDI Kadija et M. BELANTIN Julien.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

NOUVELLE SALLE POUR LES ÉLECTIONS À VENIR
Message important pour le Bureau de Vote n°1

Concerne uniquement le Bureau de Vote n°1 : Quartiers de Prailles, Varambon et Glay.

Désormais, le Bureau de Vote sera localisé à la salle de la Chapelle pour les électeurs dépendant du Bureau de Vote n°1.

Une nouvelle carte électorale va être envoyée uniquement aux électeurs du Bureau de Vote n°1, du fait de ce changement.



Retrouvez-nous sur facebook.

Vivre en Harmonie à Saint Clair du Rhône



vivreenharmonie2020@gmail.com





SCOLARITE

INSCRIPTION A L'ÉCOLE

Rentrée de septembre 2026

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2026 sont ouvertes !

Vous souhaitez scolariser votre enfant dans l'une des écoles publiques de la commune ?
Nous vous invitons à remplir une "demande d'inscription scolaire" et la déposer en mairie ou par mail à :
scolaire@mairie-stclairdurhone.com.

Toute demande d'inscription doit être accompagnée d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



ENFANCE

LAEP (LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS) - GRAINES D'ENVOL

Les lieux et dates de permanence en 2026

2026

Accès libre, gratuit et sans inscription de 8h30 à 11h30 - Plus d'informations sur notre page Facebook !			
mercredi 7 janvier	Les Roches de Condrieu	vendredi 19 juin	Saint Clair du Rhône
vendredi 16 janvier	Saint Clair du Rhône	mercredi 24 juin	Les Roches de Condrieu
mercredi 21 janvier	Les Roches de Condrieu	vendredi 3 juillet	Saint Clair du Rhône
vendredi 30 janvier	Saint Clair du Rhône	mercredi 8 juillet	Les Roches de Condrieu
mercredi 4 février	Les Roches de Condrieu	- été -	fermé (vacances scolaires)
vendredi 13 février	fermé (vacances scolaires)	vendredi 28 août	St Clair du Rhône
mercredi 18 février	fermé (vacances scolaires)	mercredi 2 septembre	Les Roches de Condrieu
vendredi 27 février	Saint Clair du Rhône	vendredi 11 septembre	Saint Clair du Rhône
mercredi 4 mars	Les Roches de Condrieu	mercredi 16 septembre	Les Roches de Condrieu
vendredi 13 mars	Saint Clair du Rhône	vendredi 25 septembre	Saint Clair du Rhône
mercredi 18 mars	Les Roches de Condrieu	mercredi 30 septembre	Les Roches de Condrieu
vendredi 27 mars	Saint Clair du Rhône	vendredi 9 octobre	Saint Clair du Rhône
mercredi 1er avril	Les Roches de Condrieu	mercredi 14 octobre	Les Roches de Condrieu
vendredi 10 avril	fermé (vacances scolaires)	vendredi 23 octobre	fermé (vacances scolaires)
mercredi 15 avril	fermé (vacances scolaires)	mercredi 28 octobre	fermé (vacances scolaires)
vendredi 24 avril	Saint Clair du Rhône	vendredi 6 novembre	Saint Clair du Rhône
mercredi 29 avril	Les Roches de Condrieu	mercredi 11 novembre	fermé (jour férié)
vendredi 8 mai	fermé (jour férié)	vendredi 20 novembre	Saint Clair du Rhône
mercredi 13 mai	Les Roches de Condrieu	mercredi 25 novembre	Les Roches de Condrieu
vendredi 22 mai	Saint Clair du Rhône	vendredi 4 décembre	Saint Clair du Rhône
mercredi 27 mai	Les Roches de Condrieu	mercredi 9 décembre	Les Roches de Condrieu
vendredi 5 juin	Saint Clair du Rhône	vendredi 18 décembre	Saint Clair du Rhône
mercredi 10 juin	Les Roches de Condrieu	mercredi 23 décembre	fermé (vacances scolaires)
Les Roches de Condrieu FOYER CANTEDOR , 1 Rue Olympe de Gougues		Saint Clair du Rhône POLE PETITE ENFANCE, 46 Rue Emile Faure	



FINANCEMENT

PPRT - TRAVAUX DE MISE AUX NORMES

Dernière ligne droite pour effectuer vos travaux !

Vous êtes propriétaire d'un logement localisé dans le périmètre du PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) de Saint-Clair-du-Rhône ?
Le périmètre vous impose des travaux de mise aux normes de votre logement contre le risque toxique.
Vous n'avez pas encore réalisé ces travaux ? Mobilisez-vous !
En effet, l'accompagnement mis en place par la commune et les aides actuelles se poursuivent en 2026 !



Profitez-en et contactez le prestataire en charge de votre accompagnement :
C.Ref. Bati Contrôle au 09 63 07 91 49 (prix d'un appel local)
L'état annonce la fin du crédit d'impôt en décembre 2026, ne vous laissez pas surprendre.



SENIORS

LE PASS'RÉGION SENIORS

Pour les personnes de plus de 65 ans

En décembre 2025, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a officiellement lancé le PASS'Région Seniors.
Destiné aux 2,5 millions de personnes de plus de 65 ans vivant en Auvergne-Rhône-Alpes, ce dispositif fait de la Région la première en France à proposer un pass dédié aux seniors.
Conçu pour soutenir le pouvoir d'achat et le quotidien des aînés, le PASS'Région Seniors permet de bénéficier d'offres et de tarifs préférentiels dans des domaines variés (culturels, touristiques, sportifs, commerces, artisans etc.) tout en favorisant le dynamisme des commerces et acteurs locaux sur l'ensemble du territoire régional.

Le PASS'Région Seniors c'est :

- 1 carte gratuite
- + de 1000 offres partenaires
- 15 euros offerts par la Région sous forme de cagnotte

Comment obtenir votre PASS ?

1. Rendez-vous sur l'application mobile ou sur le site PASS'Région seniors.
2. Créez votre compte en renseignant les informations demandées.
3. Vous recevrez un mail de confirmation. Cliquez sur le lien de validation.
4. Une fois inscrit, vous pourrez consulter les offres près de chez vous, dans la rubrique Recherche.
5. Vous recevrez la carte à domicile pour pouvoir profiter de vos avantages auprès des partenaires.



ASSOCIATIONS

UN BARNUM OFFERT PAR LA RÉGION

Pour les associations de la commune



Dans une volonté de soutenir le tissu associatif et les territoires ruraux d'Auvergne-Rhône-Alpes, 111 communes iséroises sont bénéficiaires du "dispositif barnum" mis en place par la Région.
La Ville de Saint-Clair-du-Rhône a ainsi reçu un barnum pour ses associations.
Au total, 22 communes étaient présentes le vendredi 23 janvier 2026 à Champier pour la remise officielle.